

PROGRAMME DE FORMATION F3SCT DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE 5 JOURS



Dates à définir



Réalisable en
entreprise ou
dans nos
locaux



Participants :
Min : 3 pers
Max : 12 pers



Prérequis: Aucun



Durée : 35h

LES COMPETENCES VISEES :

- Être capable de se situer et s'approprier les droits et devoirs du CSE dans l'évaluation et la prévention des risques professionnels pour la protection de la santé et sécurité au travail et l'amélioration des conditions de travail.
- Savoir mener une analyse en cas d'accident du travail ou de maladie professionnelle

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION :

Apports théoriques
Cas pratiques
Retours d'expérience
Evaluation des acquis par
questionnaire en fin de
formation

PUBLIC :

Membres du CSE-
titulaires et
suppléants ; Membre
de la F3SCT, Service
RH...

BESOINS SPÉCIFIQUES: Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou matériel), nous vous invitons à nous contacter.

OBJECTIFS

- **Maitriser** les principales notions en matière de santé au travail
- **Appréhender** les enquêtes et analyses AT MP
- **Intégrer** les missions du CSE en matière de santé et sécurité
- **Prévenir** et faire face aux situations à risques

PROGRAMME

Module 1 : Fonctionnement et missions générales du CSE et de la F3SCT

- Introduction : au CSE/F3SCT
- Champ de compétence, composition
- Moyens, droits et obligations des membres
- Relations avec les autres acteurs en santé et sécurité :
- l'agent de contrôle de l'inspection du travail, médecine du travail, assistants et conseillers de prévention

Module 2 : L'analyse et l'évaluation des risques professionnels

- Démarche, méthodes et outils
- Cadre réglementaire : le document unique, les principes généraux de prévention
- Les fondamentaux par famille de risques professionnels (description, bases légales, prévention technique et organisationnelle)
- Démarche RPS – évaluation et prévention des RPS



MÂAT
FORMATION

pascal.vidal@maat-prevention.fr

06 86 45 36 90

PROGRAMME (SUITE)

Module 3 : Le CSE et la F3SCT acteurs de la santé, de la sécurité au travail et des conditions de travail

- L'information obligatoire en SSCT
- Les consultations obligatoires en SSCT

Module 4 : Les missions opérationnelles du CSE et de la F3SCT

Veiller au respect des obligations de sécurité

L'organisation des visites périodiques

Le suivi de la politique de prévention de l'établissement

Le suivi des accidents du travail et des maladies professionnelles

La gestion des situations exceptionnelles (p. Ex. Droit de retrait)

La promotion des instances sur leur rôle en SSCT

Module 5 : Étude de risques particuliers

- Identifier les risques de l'entreprise et choisir parmi 44 supports de risques selon les cas : exemples
- Les TMS
- Les écrans
- Les produits chimiques
- La manutention
- Le bruit
- L'ambiance thermique
- Le télétravail

Module 6 : Comprendre la démarche globale de prévention

- Les 9 principes généraux de la prévention
- Cadre législatif et réglementaire et les étapes de la prévention
- Le DUERP: sujet de consultation, la méthodologie, un document à faire vivre
- Le plan d'action
- Des visites d'inspection à l'analyse et la proposition de solutions
- Exercice pratique: exercices de visite, préparation, visite et analyse, compte-rendu
- Les enquêtes suite à un accident ou une maladie professionnelle, la technique de l'arbre des causes
- Exercice pratique: suite d'exercices d'entraînement à la technique puis réalisation de l'arbre des causes d'un accident
- Amélioration continue – Roue de Deming
- Bien communiquer en matière de prévention
- La promotion et la communication de la prévention auprès du personnel
- La veille en matière de SSC

Prévenir les RPS et le harcèlement

- Introduction à la santé mentale en entreprise
- les notions de RPS et de facteurs de risque
- Identifier les signaux révélateurs de RPS
- Focus sur le harcèlement sexuel, les agissements sexistes et le harcèlement moral